



## Litige avec mon avocat \_ signature Convention

-----  
Par Elodie3430

Bonjour,

J'ai une problématique avec mon avocat. Cela fait plus de 6 ans que j'ai cet avocat pour une affaire de crime. J'ai du payer des frais sans aucune négociation possible avec un montant sorti du chapeau sans comprendre les raisons (alors que je viens d'apprendre que j'avais le droit à la protection juridique mais mon avocat ne m'en à jamais parlé). Mais le procès vient de se terminer et mon avocat me demande désormais de signer une convention ou il est noté les frais que j'ai déjà payé et maintenant me note 10% de résultat et 20000? si je viens à changer d'avocat. (Sachant que la veille du procès il m'a vaguement annoncé qu'il prendrait 10% sans que je comprenne de quoi il en retournait puis quelques jours après m'a dit que non). Je suis dans l'incompréhension. Rien n'a jamais été signé durant toute ces années et désormais une fois la victoire du procès mon avocat me demande de signer cette convention. Que faire? Je ne me sens pas à l'aise de signer cette convention. Quel est le délai pour la signer? Que dois je faire? on m'a parlé de contacter le bâtonnier mais je ne me sens pas à l'aise de le faire non plus sachant que mon avocat à été menaçant.

Merci d'avance

Élodie

-----  
Par osram

Bonjour,

Sur un autre forum, je vous ai répondu de ne pas signer cette convention après la bagarre. C'est trop facile.

-----  
Par Zénas Nomikos

Bonjour,

il n'est peut-être pas trop tard pour faire une demande d'aide juridictionnelle. Vous la faites vous-même ou par l'intermédiaire de votre avocat.

Pour faire la demande d'AJ :

[url=<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1444>][url=[url](https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1444/)]

Sur les honoraires d'avocat :

[url=<https://www.legavox.fr/blog/maitre-haddad-sabine/tout-cout-honoraires-avocat-5479.htm>][url=[url](https://www.legavox.fr/blog/maitre-haddad-sabine/tout-cout-honoraires-avocat-5479.htm/)]

-----  
Par Zénas Nomikos

l'aide juridictionnelle : AJ partielle ou totale :

<https://www.justice.fr/simulateurs/aide-juridictionnelle/bareme>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F18074>

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R1444>

<https://www.france-victimes.fr/index.php/categories-inavem/105-actualites/1132-aide-juridictionnelle-nouveaux-plafonds-2022>